



4, rue Paul Sautai - 80000 AMIENS

☎ 03.22.92.33.63

@ 80@unsa-education.org

DECLARATION DE L'UNSA-ÉDUCATION AU CSA-SD DU 22 JUIN 2023

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Mesdames et Messieurs les membres du CSA spécial départemental de la Somme,

Lors notre dernière réunion relative à l'évolution de la carte scolaire du 1^{er} degré, à savoir le CDEN du 2 mars, l'UNSA Education évoquait les contradictions persistantes entre le discours officiel sur les moyens alloués à l'école primaire et une réalité décidément têtue. Alors, certes, on nous objectera une fois encore l'amélioration du P/E. Mais, nous le répétons, l'évolution de cet indicateur ne reflète plus du tout une réalité protéiforme. Ainsi, pour répondre à des demandes institutionnelles concernant les répartitions (classes à effectif réduit en éducation prioritaire, limitation à 24 élèves sur certains niveaux,...) et des besoins sans cesse croissants (augmentation des décharges de direction, augmentation des besoins en remplacement, ouvertures de postes en lien avec l'école inclusive,...), le ministère compte sur la baisse démographique et a même jugé opportun cette année de retirer 20 postes dans notre département.

Concernant les collèges, des situations de tension risquent d'apparaître dans certains établissements où le seuil d'ouverture de division est tout proche. Aussi, on assiste à un delta important entre les prévisions d'effectifs à l'entrée en 6^e et les affectations à l'issue de la procédure Affelnet qui impose aujourd'hui logiquement un rééquilibrage des moyens. L'UNSA Education s'interroge toutefois sur ces écarts et souhaite savoir quelle analyse en ont fait les services. Quel est l'état de la réserve, Monsieur l'Inspecteur d'académie, après ajustement des moyens sur les divisions de 6^e ? Permettra-t-elle

d'abonder correctement les DGH des établissements dont les niveaux du cycle 4 seraient en tension car trop chargés ?

Nous pouvons donc d'ores et déjà affirmer que les problématiques de remplacement perdureront dans notre département l'année prochaine et qu'il existera bien, ici ou là, des classes surchargées au regard des situations qui nous ont été rapportées et que nous présenterons en séance. Si le second degré restera confronté aux difficultés de remplacement de longue durée dans certaines disciplines, ce sont bien les remplacements de courte durée qui impactent le premier degré. Aussi, nous souhaiterions, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, qu'un recensement du nombre de journées de classe pour lesquelles un enseignant est absent et non remplacé dans une école, sur une année scolaire et à l'échelle départementale, soit présenté en CDEN. Le Président de la République a fait du remplacement des enseignants absents une de ses priorités, il nous semble donc intéressant de pouvoir observer l'évolution de cette problématique même si on a pu s'apercevoir qu'il faisait une grave erreur d'analyse en se focalisant sur les absences de courte durée dans le second degré.

Autre sujet que notre Président a pris « à bras le corps » : la rémunération des enseignants. Nous ne parlerons pas ici de revalorisation. En effet, en augmentant de manière inconditionnelle l'ensemble des enseignants de 100€ par mois en septembre 2023, avec des collègues qui pourront percevoir jusqu'à 230€ /mois en tout début de carrière, l'inflation connue dans notre pays ces 15 derniers mois n'est même pas compensée. Quant à la dernière annonce d'augmentation d'1,5% du point d'indice en juillet prochain, elle reflète à elle-seule l'hypocrisie d'un gouvernement qui dit vouloir renforcer les services publics tout en œuvrant quotidiennement à leur affaiblissement et à la paupérisation de leurs agents. La promesse du candidat Emmanuel Macron, lors de la campagne des dernières élections professionnelles, d'une revalorisation inconditionnelle de 10% de l'ensemble des enseignants en janvier 2023 aura donc fait long feu et ajoute encore un peu de discrédit à la parole publique de ce gouvernement, dans un contexte de crise démocratique avérée après l'épisode de la réforme des retraites.

L'UNSA Education souhaite alerter en cette instance l'état d'épuisement professionnel dans lequel se trouvent un grand nombre de personnels en cette fin d'année scolaire. Nous ne comptons plus les signalements d'élèves devenus littéralement

incontrôlables qui, non seulement empêchent l'enseignant de tout simplement faire classe, mais dont les accès de violence peuvent altérer l'intégrité physique et/ou psychique des autres élèves et des personnels. Nous ne comptons plus non plus les situations conflictuelles entre et avec des parents d'élèves, entre et avec des élus locaux, mais aussi au sein même d'équipes pédagogiques. Et pourtant, il est aujourd'hui proposé aux enseignants, faute de revalorisation salariale, de travailler plus pour gagner plus en s'engageant dans un dispositif au nom une nouvelle fois bien trouvé : le PACTE. Alors que tout en étant déjà parmi les moins bien rémunérés des pays de l'OCDE, les enseignants français sont parmi ceux qui font le plus grand nombre d'heures annuelles en « face à face pédagogique », on leur propose donc d'en faire encore davantage ou de s'engager dans de nouvelles missions aux contours encore peu clarifiés. D'ores et déjà, et comme nous l'avions prévu, d'importantes tensions apparaissent dans les équipes sur ce sujet, et ce à un moment très peu opportun au regard du contexte décrit précédemment.

Nous concluons cette déclaration en reprenant quelques données issues des résultats du baromètre annuel des métiers de l'UNSA Education, selon une enquête à laquelle ont répondu 35 000 personnels, dont 23 000 enseignants, en mars dernier, soit avant les annonces sur le « Pacte ». 14% des enseignants recommanderaient aujourd'hui leur métier à un jeune (en 2016, ils étaient plus de 40%). Quant à l'encadrement, la barre des 50% d'Inspecteurs de l'Education Nationale qui disent ne plus trouver de sens à leur mission a été franchie cette année. Les chiffres de ce baromètre mis en place en 2011, montrent depuis 2017 une rupture de plus en plus profonde entre l'institution et ses agents. En 2016, un peu plus de 60% des personnels se disaient en désaccord avec la politique menée au sein de l'Education Nationale. En 2023, ils sont 91%... Pire, seuls 5% d'entre nous se disent en accord avec les choix politiques actuels. L'UNSA Éducation questionne la capacité durable de la puissance publique à porter des politiques nationales au regard de ces chiffres. Les changements de casting ne suffisent plus quand c'est la méthode descendante, ignorant les difficultés et les réalités du terrain, qui est rejetée, y compris par les personnels d'encadrement. Cette méthode, qui s'appuie surtout sur des annonces médiatiques, doit changer et laisser plus de place à une appropriation par le terrain de grandes orientations nationales. Là aussi, et d'autant plus lorsque l'on parle de l'Ecole de la République, l'enjeu démocratique est fondamental.

Laurence PLOUVIEZ, David REBIERE,
Céline SAUDEMONT, Maxime PARUCH

